

L'aménagement lumière Pour éclairer le sens de la ville

Geneviève Vachon et Pierre Larochelle

Numéro 103, hiver 2004–2005

Matière lumière

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/15710ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Vachon, G. & Larochelle, P. (2004). L'aménagement lumière : pour éclairer le sens de la ville. *Continuité*, (103), 19–22.

L'AMÉNAGEMENT LUMIÈRE



Pour **ÉCLAIRER** le sens de la **VILLE**

par Geneviève Vachon
et Pierre Larochelle

L'éclairage qualitatif est une pratique relativement nouvelle en aménagement. Dans les 20 dernières années, en France, des « concepteurs lumière » ont mis de l'avant deux outils d'intervention sur les paysages nocturnes, le plan lumière et le schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL). Ces nouveaux professionnels, souvent autodidactes, sont tantôt architectes, tantôt ingénieurs, urbanistes, techniciens éclairagistes, voire artistes du spectacle. Roger Narboni, concepteur du plan lumière de

La lumière a le pouvoir de mettre en valeur les caractères identitaires des espaces publics et d'améliorer les milieux de vie. Pourtant, la plupart des projets d'illumination ne visent qu'à embellir les lieux et à produire des effets visuels. Deux professeurs de design urbain s'interrogent sur cette orientation et proposent une nouvelle approche.

Le Vieux-Québec vu du nord. Au niveau le plus bas, les sources lumineuses produisent un éblouissement. En haut, la mise en lumière des repères comme les clochers est réussie.

Photo : Luc-Antoine Couturier

Lyon et auteur du livre *La lumière urbaine. Éclairer les espaces publics*, est un précurseur reconnu dans cette discipline.

Le SDAL est un document d'urbanisme assez général qui établit les grandes orientations de mise en lumière d'une ville. Comme le schéma d'aménagement conventionnel, c'est un outil de gestion dont la durée d'application est de 15 ou 20 ans. Le plan lumière est plus précis et encadre des projets d'illumination spécifiques. Il met davantage l'accent sur la mise en scène de bâtiments d'exception. Cela dit, les différences entre SDAL et plan lumière sont de moins en moins tranchées.

compétitivité entre les villes, un plan lumière peut servir à renforcer un discours de promotion économique, culturelle ou purement esthétique à l'intention des visiteurs. Dans ce cas, la mise en lumière vise à embellir les lieux et à produire des effets spectaculaires tout en participant au développement touristique d'une région urbaine.

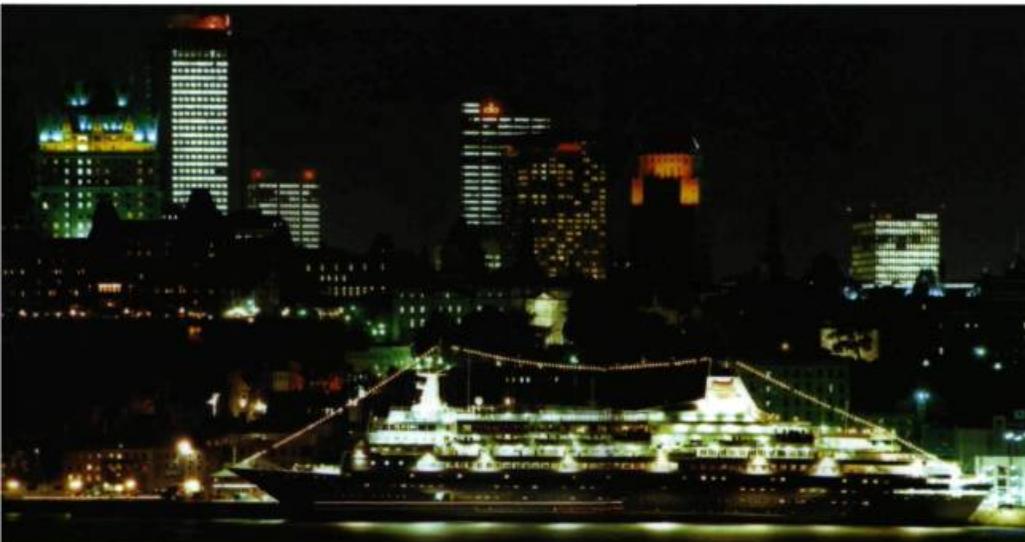
Les enjeux écologiques ont trait aux impacts de la pollution lumineuse sur l'environnement, que décrie la communauté des astronomes qui réclame le droit au ciel étoilé (voir « Où sont passées les étoiles? », p. 23). Dans les pays nordiques, la réflexion de la lumière sur la neige pose des problèmes particuliers. Au Québec comme ailleurs, la consommation lumineuse est responsable, lorsqu'elle perturbe le cycle diurne-nocturne, de dommages aux écosystèmes. Les problèmes que provoque la surenchère lumineuse des agglomérations sur la faune (les oiseaux, notamment) sont d'ailleurs bien documentés.

Les questions d'écologie et d'environnement sont pratiquement absentes des plans lumière, qui proposent peu de solutions outre l'orientation des sources vers le sol et le choix de types de lampes moins « polluantes ». Cette absence généralisée de préoccupations écologiques au profit d'approches orientées vers le spectaculaire pose un défi éthique aux gestionnaires et aux aménagistes. À notre époque, les interventions sur les milieux naturels et bâtis devraient s'inscrire dans une perspective de développement durable.

POUR UNE APPROCHE URBANISTIQUE

La ville, ses monuments et ses espaces publics apparaissent souvent comme la toile servant à l'expression artistique des concepteurs ou des sculpteurs lumière. Pratiquement aucun fondement théorique ou méthodologique cohérent n'est lié à la morphologie et aux processus de transformation des milieux bâtis, aux qualités de la forme urbaine, aux concepts et méthodes en design urbain, aux fondements de l'identité des lieux ou aux connaissances récentes en matière de préservation et de conservation du patrimoine bâti.

Or, la ville est une œuvre collective dont la forme supporte et « enregistre » la mémoire de la communauté dont elle raconte l'histoire et encadre la vie. Elle doit continuellement s'adapter en fonction



Le Vieux-Québec vu de l'est. La silhouette caractéristique de l'arrondissement historique et ses monuments distinctifs ne sont pas adéquatement mis en valeur. Cet éclairage accentue le déséquilibre causé par la présence de tours illuminées à l'arrière-plan.

Photo : Office du tourisme de Québec

LES ENJEUX DE L'ÉCLAIRAGE URBAIN

La recension, dans la littérature récente, d'une trentaine d'exemples de villes d'Europe, d'Asie et d'Amérique du Nord dotées de plans lumière a permis de cerner trois catégories d'enjeux de l'éclairage, comme le confirme Sylvie Barriault dans son essai *Réflexions sur le paysage nocturne. Fonctions et applications de la mise en lumière urbaine*.

Les enjeux fonctionnels soulèvent, par exemple, la question de la sécurité nocturne des piétons. Certains plans tiennent compte de la nécessité, pour un piéton, de bien discerner les individus sur son chemin et de bénéficier de suffisamment d'éclairage pour maintenir une « distance de fuite » d'environ 10 mètres. L'éclairage fonctionnel doit assurer la visibilité dans les espaces publics tout en évitant les situations d'éblouissement.

Les enjeux esthétiques sont liés aux questions d'image. Dans un contexte de

de l'évolution des besoins et des pratiques de ses usagers. Les outils d'aménagement ont pour mission de concilier les transformations incontournables avec la nécessité de préserver les caractères essentiels et distinctifs qui identifient les lieux publics et les paysages urbains.

L'éclairage qualitatif peut jouer un rôle fondamental dans le maintien de l'identité des lieux et le renforcement de l'intelligibilité de la forme urbaine. La mise en lumière d'éléments structurants et de lieux stratégiques permet aux usagers de s'orienter et de se situer. Ceux-ci peuvent mieux repérer les monuments, les édifices publics et les services qui communiquent un sens à la ville et à la vie de quartier. Une approche urbanistique de l'éclairage qualitatif devrait donc viser à mettre en valeur le patrimoine naturel, architectural, urbain et territorial d'une agglomération. Dans ce cadre, toutes les stratégies de mise en lumière seraient déterminées en fonction de la lisibilité des bâtiments et des lieux associés à l'histoire et à la mémoire collective.

QUELS LIEUX ÉCLAIRER ?

Les critères de sélection des espaces à mettre en lumière devraient être établis en fonction d'une connaissance approfondie de la morphologie de la ville, de son évolution à travers l'histoire, et de tous les lieux, objets et traces qui persistent à travers le changement. Les choix devraient également se porter sur les lieux publics considérés collectivement comme les

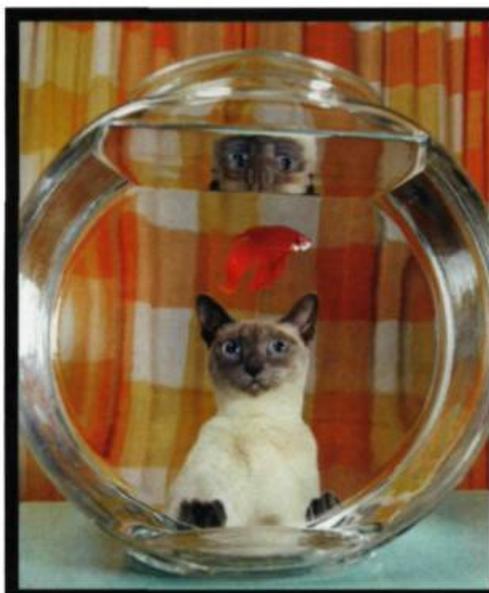


Deux vues des rues du centre historique de Florence en Italie. En bas, l'éclairage traditionnel provoque de la pollution lumineuse, éblouit et nuit à la lisibilité des façades des palais. En haut, l'éclairage qualitatif met en valeur l'architecture et n'engendre aucune pollution lumineuse.

Photos : Pierre Larochelle



mieux réussis, c'est-à-dire ceux qui sont les plus fréquentés parce qu'ils sont représentatifs des usages et des pratiques de la



SITUATION INCONFORTABLE?...

Chez SSQ Groupe financier, nous aidons nos clients à vivre en toute quiétude en leur fournissant des protections de qualité et en faisant prospérer leurs avoirs. Chez nous, l'excellence, le service à la clientèle et la qualité sont notre raison d'être.

Voilà pourquoi nous figurons au palmarès des 50 sociétés les mieux gérées au pays.



Les valeurs à la bonne place

- ASSURANCE COLLECTIVE |
- INVESTISSEMENT ET RETRAITE |
- ASSURANCES GÉNÉRALES |
- IMMOBILIER |

1 800 463-5525 - www.ssq.ca

ville. La mise en lumière doit faciliter la lecture des objets qui donnent un sens au lieu en activant la mémoire collective et le sentiment d'appartenance de la communauté envers sa ville.

Fondamentalement, un projet d'illumination devrait être au service de la mise en valeur du milieu bâti et non l'inverse. Grâce à lui, l'usager doit voir et comprendre les monuments et les espaces éclairés et non seulement saisir la source lumineuse ou les effets d'une mise en scène. Dans cet esprit, un édifice ne devrait pas servir d'enseigne lumineuse tel un *billboard* virtuel. Exploiter la lumière uniquement comme un médium de création artistique relève moins d'un SDAL que d'un programme d'art public comportant d'autres types de défis, d'orientations et de critères de sélection. Dans une approche urbanistique, la lumière est un outil de design urbain qui contribue à bonifier, à réhabiliter, voire à régénérer l'espace public collectif. L'objectif premier est d'améliorer la qualité de vie des citoyens dans ses dimensions fonctionnelles, perçues, vécues et même ludiques,

selon les principes d'un développement durable.

Le prochain schéma directeur d'aménagement lumière pour la capitale nationale représente une belle occasion d'innover dans une pratique émergente. Y sera mise de l'avant une approche urbanistique et écologique de l'éclairage qualitatif orientée vers la mise en valeur de l'identité des lieux et l'intelligibilité des formes urbaines, plutôt que sur la recherche d'effets spectaculaires (voir « Lumière sur la ville », p. 27). À une époque de profondes mutations des comportements urbains, les citoyens deviennent des consommateurs de ville et de paysages comme objets de culture, de consommation et de loisir. Les aménagistes doivent être particulièrement conscients de la durabilité des décisions qui engagent les fonds publics et la qualité du patrimoine à léguer aux générations futures.

Geneviève Vachon est professeure à l'École d'architecture de l'Université Laval et Pierre Larochelle y est professeur associé.

